

LE SURVOL

Voici nos finissants 2016-2017



Le conseil tient à féliciter Alexis Viens, Sandra Hébert et Karl-Anthony Lafontaine (absent) de la photo qui ont terminé leur étude secondaire. Était aussi présent M. André Couture, commissaire à la Commission Scolaire des Hauts-Cantons.

Les finissants se sont vu remettre une réplique de la médaille de l'assemblée nationale ainsi qu'un certificat signé par le député M. Guy Hardy, un chèque de 50 \$ de la caisse des Verts-Sommets et finalement un chèque de 100 \$ de la municipalité qui ont été remis par M. Bernard Marion, maire et Mme Émilie Groleau, conseillère

INFORMATIONS MUNICIPALE

INSPECTEUR EN BÂTIMENT: **CHANGEMENT— PRENDRE NOTE**

Veuillez prendre note que notre inspecteur en bâtiment et environnement est monsieur Nicolas Plourde. Il est présent au bureau municipal tous les **mercredis** de 9 h à 12 h. Nous vous recommandons d'appeler à la municipalité avant de vous déplacer au 819-849-7740.



ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK

Bonne nouvelle! La municipalité vient de conclure une entente avec la Ville de Coaticook pour l'utilisation des équipements de loisirs. Vos enfants peuvent s'inscrire à plusieurs activités de loisirs au même coût que les enfants de Coaticook : hockey mineur, soccer, baseball, patinage artistique, piscine extérieure et installations du parc Laurence, etc. Pour ceux et celles qui préfèrent les activités culturelles, vous serez heureux de savoir que la même règle s'applique aux enfants fréquentant les cours au Pavillon des arts et de la culture. En plus, vous avez droit d'entrer gratuitement dans les sentiers du Parc de la Gorge et du Parc Découverte Nature. De plus, en tout temps, vous bénéficiez des mêmes tarifs que les Coaticookois pour les autres activités des deux parcs.



Les jeunes et les adultes sont considérés de la même façon que les citoyens de Coaticook en ce qui concerne les frais d'inscription et les conditions de participation en tenant compte de la capacité d'accueil des équipements.

Pourquoi attendre?!? Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour plus d'informations, contactez : Municipalité Ste-Edwidge au 819-849-7740

CROQUE-LIVRES

Veuillez prendre note que pour la saison hivernale le Croque– livres se trouve à l'abri dans l'entrée de l'hôtel de ville ou vous pourrez avoir accès sur les heures de bureau. Vous êtes donc invités à vous y rendre pour venir choisir des livres ou encore pour y en déposer.



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Président de séance

220, 12^e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3

Tél. : 819-565-3667 Téléc. : 819-565-8779 | Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca



INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a un défibrillateur cardiaque qui est disponible en tout temps à l'Accommodation S. Grégoire. Les personnes intéressées à l'avoir pour un événement spécial doivent contacter monsieur Réjean Fauteux à la municipalité au 819-849-7740.



NOUVEAU-NÉS

La cigogne passera ou est passée chez vous en 2017 ou 2018? N'oubliez pas d'inscrire votre nouveau-né au du bureau municipal en y déposant son certificat de naissance, afin de recevoir votre chèque de 100 \$ ainsi que l'arbre remis aux parents de poupons.



FINISSANTS 2017-2018

Vous êtes finissant du secondaire, vous avez obtenus votre diplôme, vous êtes donc éligible à la bourse aux finissants. Apportez-nous une attestation d'études ou votre diplôme et la municipalité vous offrira une bourse de 100 \$.



RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENT

Une boîte de récupération de vêtement est située sur le terrain du garage municipal. Ce projet résulte de la résolution 2017 02 015. Cette action se fait en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Coaticook.

Il n'y a aucuns frais pour la municipalité. Nous vous demandons de mettre les vêtements dans des sacs et de mettre les souliers dans un sac à part, enfin que la paire soit ensemble.



CHIENS (NOUVEAU PRIX)

Des licences pour chiens sont disponibles au bureau municipal au coût de **10 \$**. Nous vous rappelons l'importance de garder vos chiens en laisse et de ramasser leurs matières fécales



ENTENTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Veuillez prendre note que nous avons toujours une entente avec la Bibliothèque de Coaticook, votre abonnement sera remboursé à 100 % par la municipalité avec preuve de celle-ci.



DATE DE VERSEMENT DE TAXES LE PREMIER SERA LE :

1ER : 21 FÉVRIER 2018

INFORMATIONS MUNICIPALES

STATIONNEMENT

Conformément au règlement 321-2003, article 11, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 22 heures et 7 heures du 15 novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité



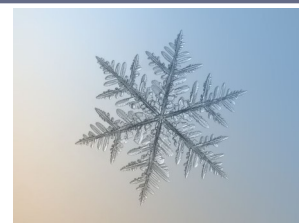
ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre au 1er mai. En dehors de cette période, les abris d'hiver pour automobile doivent être démontés et remisés. Les abris d'hiver doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être situés à une distance minimale de 2 mètres du trottoir ou, en l'absence de trottoir, de la bordure de la rue. Les abris d'hiver doivent également être assemblés à partir de matériaux confectionnés spécifiquement à cette fin, selon les normes de l'industrie (règlement de zonage 210, article 4.3.6).



NEIGE

Il constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé (règlement 311-2000, article 20)



RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, DES CONTENANTS DE PEINTURE EN AÉROSOLS ET DES HUILES USÉES.

Veuillez vous rendre au garage municipal 1829, chemin Tremblay, un bac est à votre disposition pour y déposer vos contenants.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec M. Jean-Bernard Audet à la MRC de Coaticook au 819-849-9166



CALENDRIER DES COLLECTES

Février						
D	L	M	M	J	V	S
				C/O	2	3
4	5	6	7	A	9	10
11	R	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	R	27	28			

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
				C/O	2	3
4	5	6	7	A	9	10
11	R	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	R	27	28	29	30	31

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONTRATS OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DURANT L'ANNÉE 2017

Conformément à l'article 961.4(2) du code municipal, la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton présente la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec le même contractant lorsque l'ensemble des contrats dépassent 25 000 \$ pour l'année 2017.

ACHAT ET CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS POUR UN MÊME FOURNISSEUR

Fournisseur	Nature de la dépense	Montant
9155-2331 Québec inc	Rechargement	6 611.75 \$
9242-3456 Québec inc	Rechargement	3 044.67 \$
9242-5644 Québec inc	Rechargement	3 300.69 \$
Les armatures Coaticook	Génératrice et Usine de traitement des eaux usées	21 311.27
Autobus G. Ashby	Transport sorties SAE	2 081.06
Les Consultants S.M. inc	Soutien technique : Réfection chemin Tremblay	24 595.25 \$
	Prolongement réseau d'égout chemin Favreau	
Daniel Parent	Description technique pour autorisation et exclusion	2 543.83 \$
	De la CPTAQ	
Devco Bâtisseur inc	Réparation et toiture usine d'épuration	4 740.26 \$
Les entreprises Éric Gro-leau	Entretien des pelouse et balayage des rues	13 900.48 \$
Étude Jacques Blanchard	Plan et description	2 270.76 \$
Excavation M. Toulouse inc	Gravier	22 992.70 \$
Gravière Bouchard inc	Gravier et sable	21 395.75 \$
Groupe Ultima	Assurance	19 223.50 \$
Groupe Flag	Sortie SAE	2 221.32 \$
Transport Guillette inc	Rechargement	2 346.76 \$
Guy Landry	Rechargement	2 155.18 \$
Imprimerie Larochelle	Impression du Survol	2 578.88 \$
Groupe Environnex	Analyse des eaux potable et eaux usées	4 219.89
Michel Hamel, archiviste	Gestion des archives	2 315.37 \$
Les Excavations Prévost F.G	Rechargement	2 960.03 \$
Les Transport Robert Verret	Rechargement	2 890.23 \$
Location Coaticook	Location de toilettes chimique	2 575.73 \$

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fournisseur	Nature de la dépense	Montant
Monty, Sylvestres, Conseillers juridiques	Services juridiques	4 004.27 \$
Pellerin, Potvin Gagnon	Services comptables	8 853.08 \$
PG Solutions inc	Contrat d'entretien et service logiciel comptable municipal	7 389.19 \$
Pierre Chouinard inc	Huile à chauffage , bâtiments municipaux	13 412.62 \$
Piscine et Spa NP	Pompe pour piscine	2 735.65 \$
9202-0833 Québec inc	Service d'inspection	6 277.75 \$
Gravier Raymond et Fils inc	Rechargement	3 448.28 \$
RIGDSC	Site d'enfouissement— déchets et compostage	15 023.00 \$
Régie des incendies		22 762.43 \$
R.J . Lévesque et fils	Réhabilitation puit	24 892.09 \$
Rona J. Anctil	Isolofoam pour patinoire	21 076.11 \$
Simon Lapointe construction et rénovation	Travaux hôtel de ville	11 497.50 \$
Transport Guillette et Frères inc	Rechargement	2 346.76 \$
Transport S. Rouillard	Transport d'eau potable	17 737.81 \$
Transport Jean Gagné inc	Rechargement	2 297.65 \$
Transporteurs Sherbrooke Unifié inc	Service de fauchage bord des chemins	13 452.08

ACHAT ET CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS POUR UN MÊME FOURNISSEUR

Fournisseur	Nature de la dépense	Montant
Les Fermes Lessard inc	Rechargement et gravier pour patinoire	50 033.96 \$
Les Installations Électriques R. Théberge inc	Installation génératrice, Projet patinoire, télémétrie pour usine d'épuration et réservoir d'eau potable	69 436.80 \$
Sécurité publique	Service de la Sûreté du Québec	61 869.00 \$
MRC de Coaticook	Quote part, Service du technicien informatique	100 115.08 \$
Scalabrini et Fils	Déneigement, Niveleuse, Fossé, Transport de gravier, Ponceaux, Back hoe, et travaux divers.	225 273.57 \$
Somavrac C.C. inc	Épandage de calcium	42 511.03 \$
Stanley– Dany Taylor inc	Service de cueillette déchets et compost	29 215.20 \$
Ville de Coaticook	Service technicien eaux usée et potable, entente de loisirs	37 319.97 \$

Comité d'après-funérailles

Il existe dans la paroisse de Ste-Edwidge un comité d'après-funérailles. Après consultation, les membres de ce comité ont résolu que l'une des conditions suivantes devra être respectée pour avoir droit à ce service:

Être résident de la paroisse, avoir ses funérailles et inhumation dans la dite paroisse;

La personne qui a quitté la paroisse à cause de maladie, départ pour un centre hospitalier ou une résidence pour personnes âgées, etc., à l'âge de 75 ans et plus, aura droit à ce service.

Ce service est gratuit, une contribution laissée à la discrétion de la famille concernée serait grandement appréciée. La dite contribution sera pour défrayer l'achat de nappes, napperons, assiettes, verres, épicerie, et autres qu'il faut renouveler à chaque fois. Même avec la grande générosité des gens de la paroisse, il y a toujours des manques à combler.

Si, suite à la perte d'un être cher, vous avez droit à ce service, vous pouvez contacter Claire Scalabrini 819-849-3537 ou Lise Côté 819-849-6247.

Gens de Ste-Edwidge : Prenez note que lors d'un décès, une personne du Comité vous contactera pour solliciter votre contribution au repas.



Scalabrini & Fils inc.
Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

CAFÉ DU VILLAGE DE STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Votre lieu, vos idées, vos activités

CONFÉRENCE ET DISCUSSION

JEUDI LE 8 FÉVRIER 2018 À 14H00

L'AIDE
MÉDICALE
À MOURIR



PRÉSENTATION DE M. STÉPHANE RIVEST
INTERVENANT EN SOINS SPIRITUELS - CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS

Où?

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-EDWIDGE
1439, CHEMIN FAVREAU

Quand?

TOUS LES JEUDIS
À COMPTER DE 13H00

**À qui ça
s'adresse?**

AUX PERSONNES DE 50 ANS ET
PLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE
STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

CENTRE
D'Action **BÉNÉVOLE**
DE LA MRC DE COATICOOK


Ste-Edwidge


**Ferme piscicole
des
BOBINES**
East Hereford, Qc
lesbobines.com

*De la truite
pour tous les goûts !*

Tél. : 819 844-2418
Téléc. : 819 844-2444
courriel : lesbobines@hotmail.com
www.lesbobines.com

Normand Roy, Doris Brodeur
et Clément Roy, propriétaires

GCF

NOTAIRES
GÉRIN | CUSTEAU | FRANCOEUR

Une équipe multidisciplinaire à votre service

38 rue Child, bureau 110
Coaticook, Qc J1A 2B1
Téléphone : 819 849-4855
Télécopieur : 819 849-9675
info@gcfnotaires.com

Équipe d'animation communautaire

Messe de Noël : Encore une fois, nous avons eu une super-belle messe de « minuit », agrémentée d'une crèche vivante. Merci à Christine Morin, Alexandre Rodrigue et bébé Camille, notre « sainte famille ». Merci à Louise Dubreuil-Marion qui a orchestré la participation des anges et des bergers qui ont été super. La chorale s'est surpassée. Cette année, une quinzaine d'enfants, en plus des adultes, ont apporté beaucoup de fraîcheur au son de l'ensemble. Merci à Chantal



qui a dirigé de main de maître, et à tous, jeunes et moins jeunes pour leur implication. Les heures de pratique et l'excellent résultat apprécié de tous. Merci aussi à tous ceux qui ont décoré l'église pour l'occasion.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRE

Fête des baptisés : Deux familles, parmi les sept qui ont fait baptiser leur enfant en 2017, ont bravé le froid dimanche le 4 janvier pour assister à la petite fête organisée pour fêter leur entrée dans la communauté chrétienne de Ste-Edwidge (voir photos de Xavier Vachon et Paméla St-Pierre et de Émilie Groleau et David Fauteux avec leurs bébés). Merci à Lorraine Lanciaux qui a fait tous les contacts et préparé le goûter et Louise pour le cadeau remis aux baptisés.



Condoléances : Nos plus sincères condoléances et nos prières à l'intention de Ginette et de sa famille à l'occasion du décès de Robert Roy. Nous devons beaucoup à Robert qui s'est longtemps impliqué au sein du Comité de gestion. Il n'avait pas son pareil pour lever des fonds lors des campagnes pour les différents projets (patrimoine, orgue, affaires courantes) en lien avec l'église. Merci Robert! Nous ne t'oublions pas!

Attention aux besoins du milieu : Votre équipe veut accorder une attention particulière à tous les besoins qui peuvent exister dans notre milieu. N'hésitez pas à communiquer avec les membres de votre équipe (dont les noms suivent) ou avec Nicole Pinsonneault si vous connaissez des personnes malades, seules, ou en détresse de quelque façon que ce soit, qui pourraient bénéficier de notre aide

Réflexion sur les priorités : Les membres de votre équipe participeront à des échanges en vue de choisir des priorités pastorales pour les prochains trois ans en lien avec les trois priorités diocésaines dévoilées l'automne dernier : service auprès des personnes dans le besoin, réponse à la quête de sens de nos contemporains, et ouverture de chemins avec les jeunes.

À venir : tournoi de hockey le 3 février (à confirmer)

Le Carême débutera le 14 février, mercredi des Cendres, Pâques sera le 1er avril. L'église ne demande plus de jeûner ni de « faire maigre » (i.e. ne pas manger de viande), sauf le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint. Par ailleurs le Carême reste une occasion de montrer concrètement notre solidarité avec les plus démunis.

Aurélie Caldwell pour l'équipe d'animation communautaire: Michel Crespo, Lorraine Lanciaux, Louise Dubreuil-Marion, Michel Marion, Manon Scalabrini

CERCLE DES FERMIÈRES

FERMIÈRES SAINTE-EDWIDGE

2017 laisse la place à une autre année qui s'annonce avec pleins de réalisations au niveau des Fermières.

Vous avez sûrement admiré la crèche de Noël devant l'église. C'est un projet du cercle avec la collaboration de notre maire Bernard avec son conseil, de Michel, président des gestionnaires de la paroisse. Nous, notre projet, au niveau du Provincial, était d'habiller un sapin de Noël avec des décorations faites à la main. Bravo à tous les collaborateurs! Quand il y a de l'entraide, de beaux projets peuvent se concrétiser. MERCI à tous les aides : Bernard, Michel et Louise, Jean-Claude, Jean-Yves et toutes les membres Fermières.

L'année s'est terminée avec un souper où toutes participaient chez Lucie. Que de plaisirs et de rires! Merci Lucie Jean-Claude.

Maintenant, la prochaine activité est sûrement notre BRUNCH ANNUEL, DIMANCHE LE 11 FÉVRIER 2018 au Centre communautaire. Par la même occasion, c'est l'exposition annuelle. Venez admirer les réalisations de nos doigts de fée. Vous avez toujours la possibilité aussi d'acheter des articles que vous aimez.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018, PAIX, BONHEUR ET SURTOUT LA SANTÉ.

Rita J. Masson aux communications.



et



NOUVELLES DU DÉPANNEUR

POOL DE LOTOS :

Octobre : Emile Lemire.

Novembre : Dominique Masson, Lyne Massé, Rita Masson et Pauline Biron.

Décembre : Louise Desrosiers, Brigitte Cotnoir, Manon Scalabrini, Raymond Desrosiers et
Micheline Poisson.

Janvier : Micheline Poisson et Aurore Mathieu.

BILLET À 100.00\$

Les billets de 100.00\$ sont de retour cet année. Nous allons faire des groupes de 5 personnes /à 20.00\$. Les billets seront disponibles au magasin.

Gagner 10 Mini Lotos par semaine et une grande vie durant toute l'année 2018 a été gagnée par M. Éric Bélanger.

Le cadeau de Noël a été gagné par M. Mario Gauthier.



ST-VALENTIN :

Des fleurs seront disponibles au dépanneur.

BUREAU DE POSTE :

Vos boîtes aux lettres doivent être déblayées de la neige pour la livraison de votre courrier.

Pour les boîtes postales au village, ça doit être ramassé 2 à 3 fois/semaine dû au gros volume de colis.

Le prix des timbres ne change pas cette année.

Votre bureau de poste est ouvert de 9 à 13 hrs à tous les jours.

SAQ

Tous les produits de la SAQ ne sont pas consignés.

Bonne Année 2018

France et Sylvain





BAZAR-INSCRIPTION

Le temps est venu de faire de la place dans votre maison?

Vous avez des jouets, articles de sports ou vêtements, en bon état, pour enfants de 0 à 14 ans et vous voulez vous en débarrasser? Participez au Bazar, une super vente-débarras communautaire !

**Samedi 14 avril de 9 h à 15 h
au sous-sol de l'église de Compton**

RÉSERVEZ VOTRE TABLE DÈS MAINTENANT: 15\$

Information : 819 835-5544

**RÉSERVER EN LIGNE : www.bazarcompton.com
ou remplir ce coupon réponse :**

() Je souhaite réserver une table au **BAZAR** - 15 \$

Nom : _____

Téléphone: _____

Courriel : _____

Vous pouvez poster votre inscription ou aller la porter directement au presbytère de Compton :

6747, route Louis-S.-St-Laurent, Compton, QC J0B 1L0 :
Lundi au jeudi 8h à 12h et 13h à 16h / vend. de 8h à 12h.

Pour ceux qui auront posté le coupon, les organisateurs vous contacteront pour le paiement et confirmer votre inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ



Pour ceux que le sujet intéressent, veuillez vous rendre sur le site internet de la municipalité : www.ste-edwidge.ca

Voici les sujets traités:

- * Une forêt qui rapporte
- * Vente de bois récolté
- * Une forêt bien aménagée et productive
- * Financement pour l'acquisition de propriétés forestières
- * Conservation
- * Chasse
- * Produits forestiers non ligneux (PFNL)
- * Acériculture



www.coloriage.info



Des écocentres occasionnels pour les citoyens de la MRC de Coaticook

Dès 2018, les citoyens de la MRC de Coaticook auront accès à des écocentres occasionnels. Ces points de collecte ponctuels se tiendront aux dates et endroits spécifiés, de 8 h 30 à 15 h. Les citoyens pourront y apporter gratuitement une multitude de résidus afin qu'ils soient récupérés. Parmi les matières acceptées, notons les résidus de construction, matières encombrantes, meubles, vêtements, pneus, matériels électroniques, piles, peintures et autres. La liste complète des matières acceptées sera diffusée ultérieurement.

Tous les citoyens de la MRC de Coaticook, preuve de résidence à appui, auront accès à l'ensemble des écocentres occasionnels. Un résident de Dixville pourra donc utiliser l'écocentre de Saint-Herménégilde, et vice et versa. Une limite de 3 m³ (remorque de 4' x 8' x 3,5') par jour sera imposée par adresse. Les entrepreneurs n'auront pas accès à ce service.

Ce nouveau service vient compléter la brochette de services offerts aux citoyens pour la bonne gestion des matières résiduelles.

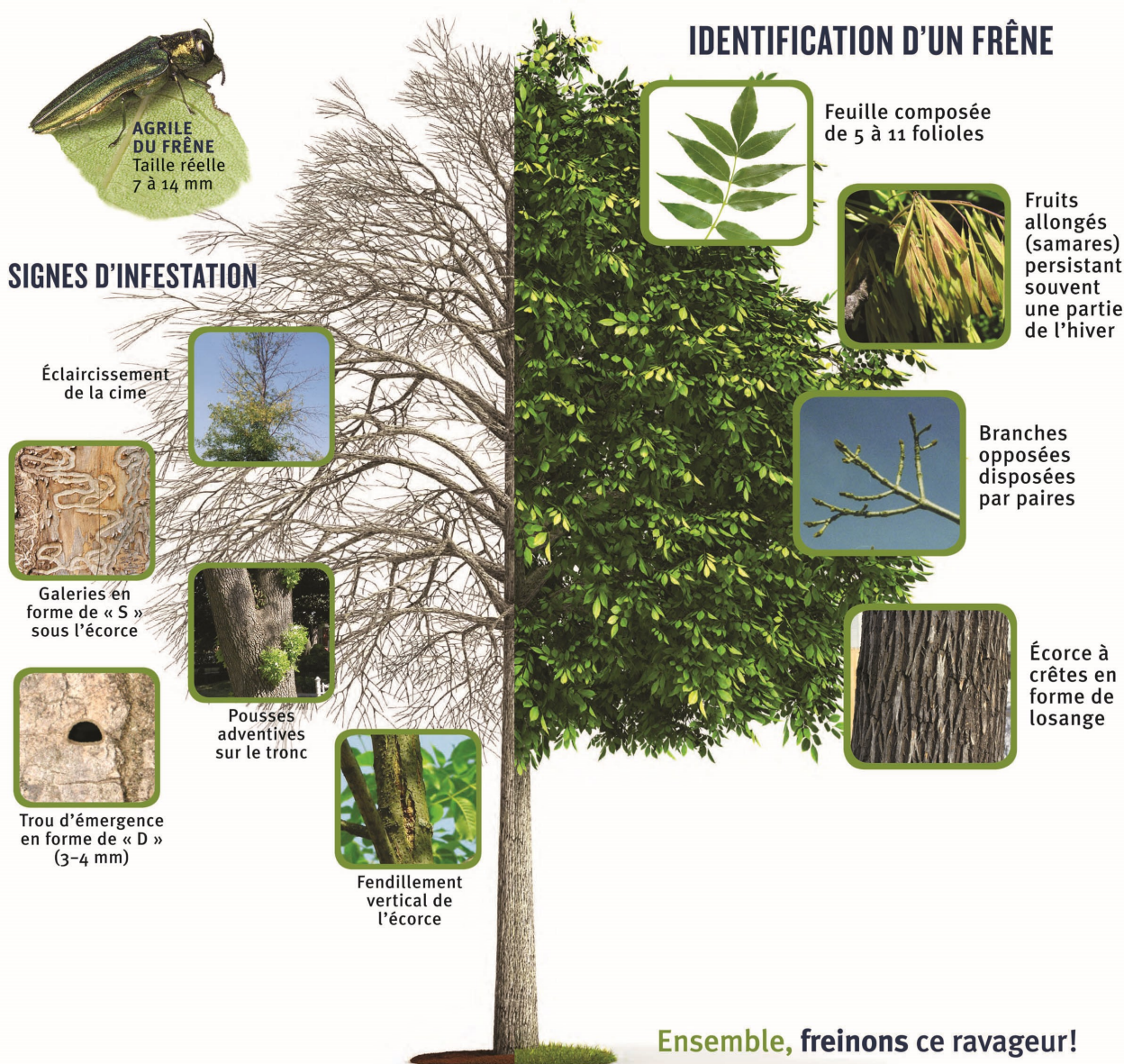
PRÉVENTION

L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui attaque et tue toutes les espèces de frênes, mais **pas** les sorbiers, qui ne sont pas des frênes même si leur nom anglais mountain ash peut laisser croire le contraire. L'agrile du frêne a déjà tué des millions de frênes en Amérique du Nord.

Pour **prévenir la propagation** de l'agrile du frêne, l'ACIA a imposé des restrictions interdisant le déplacement des billes de frêne et du bois de chauffage hors des zones réglementées. Ne déplacez pas de bois chauffage.

Signalez toute nouvelle détection du ravageur hors des zones réglementées à l'un des bureaux de l'ACIA.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'identifier l'agrile du frêne et de prévenir sa propagation, consultez : Identification de l'agrile du frêne et mesures à prendre pour prévenir sa propagation.



CONSEIL DE PRÉVENTION



Cyberintimidation

Sherbrooke, le 23 novembre 2017

— La cyberintimidation se définit par le fait d'utiliser des médias numériques ou des appareils électroniques afin de publier des messages offensifs.

Auparavant observée dans des lieux publics tels que les cours d'école, l'intimidation a pris une nouvelle ampleur en intégrant le cyberspace. L'utilisation des nouvelles technologies permet maintenant à l'intimideur d'atteindre sa victime sur une multitude de plateformes et de supports tels que les téléphones cellulaires, la messagerie texte, la messagerie instantanée, les sites de jeux, les blogues et les réseaux sociaux.

L'utilisation d'Internet réduit les inhibitions des intimideurs en offrant un relatif détachement par rapport aux émotions de la victime. En l'absence d'indices visuels ou auditifs permettant de détecter les réactions d'autrui, il ne permet pas de saisir l'impact des actions entreprises. De plus, il réduit l'effort requis pour réaliser des actes relevant de l'intimidation, rend les victimes et l'auditoire plus accessibles et donne une illusion d'anonymat à l'intimideur.

Encadrement légal

La cyberintimidation n'est pas un crime en soi. Cela dit, certaines formes d'intimidation sont considérées des infractions criminelles, dont la profération de menaces, le harcèlement criminel et l'extorsion.

Conseils de prévention à l'intention des jeunes

- Limitez au maximum les renseignements personnels divulgués en ligne.
- Soyez conscient que toute image ou vidéo produite et envoyée à quelqu'un peut être publiée ou mise en ligne. Utilisez avec précaution les appareils photos et les webcams.
- Lors d'un acte de cyberintimidation, évitez de répliquer. Quittez immédiatement l'espace virtuel et discutez avec un adulte de confiance. Conservez des copies des messages offensants envoyés. Elles pourront servir de preuve et être utiles plus tard.
- Évitez de partager ou de diffuser le message offensant lorsqu'on est témoin d'un acte de cyberintimidation. Si la personne visée par les messages fait partie de votre entourage, offrez-lui votre écoute. Recommandez-lui de discuter avec un adulte de confiance.

Conseils de prévention à l'intention des parents

- Rappelez aux enfants que toute information privée peut être rendue publique.
- Donnez à vos enfants un code de bonne conduite et déterminez des conséquences pour un comportement d'intimidation.
- Dites-leur que s'ils n'osent pas dire quelque chose en face de quelqu'un, ils ne devraient pas l'envoyer par texto ou messagerie instantanée ni le publier en ligne.
- Demandez à vos enfants s'ils connaissent une victime de cyberintimidation. Les jeunes s'ouvrent parfois en parlant des blessures des autres avant d'admettre les leurs.
- Dites à vos enfants quoi faire s'ils sont victimes de harcèlement. Il ne faut pas répondre ni riposter; il faut bloquer immédiatement les messages de l'intimideur et prévenir un adulte de confiance, vous ou un autre. Il ne faut pas effacer les messages car il faudra peut-être les communiquer à un fournisseur d'accès Internet ou à un opérateur téléphonique. Ils pourront également servir comme élément de preuve.

Pour de plus amples informations

Gendarmerie Royale du Canada

<http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/index-fra.aspx>

Éducaloi

<http://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation>

Tel-Jeunes

<http://teljeunes.com/informe-toi/internet/la-cyberintimidation>

Centre canadien de la protection de l'enfance

<http://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

Source :

Sûreté du Québec

Estrie/Centre-du-Québec



PRÉVENTION



Préparez-vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés : assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture, et suffisamment de combustible;

ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance; déneigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.

Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids

Appliquez certaines règles de sécurité :

- évitiez tout déplacement superflu et reportez les rendez-vous non essentiels;
- appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
- utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
- assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige;
- communiquez avec votre municipalité pour signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.);
- écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des services exceptionnels mis à votre disposition.



Signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800 790-2424.

Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie

Par grand froid, évitez les sorties prolongées à l'extérieur. Si vous allez dehors, habillez-vous en conséquence pour éviter les blessures causées par le froid, comme les engelures (engourdissement, pâleur et dureté de la région atteinte). Les engelures se soignent à la maison, sauf dans les cas graves, en réchauffant lentement les régions atteintes. Évitez de frotter et de masser les régions affectées afin de ne pas endommager la peau.

Surveillez aussi tout symptôme d'hypothermie. L'hypothermie se produit lorsque la température du corps s'abaisse au-dessous de 35 °C (95°F). À l'intérieur d'un bâtiment, il y a risque d'hypothermie lorsque la température ambiante est inférieure à 15,5 °C (60 °F).

Les symptômes d'hypothermie sont les suivants :

- grands frissons persistants;
- extrémités (doigts, orteils, nez et oreilles) et joues froides;
- raideurs musculaires pouvant entraîner un manque de coordination;
- comportement anormal et confusion;
- étourdissements et, parfois, vision embrouillée.

Les efforts physiques lors d'un froid intense et l'hypothermie augmentent le risque d'arrêt cardiaque. Communiquez avec Info-Santé, au numéro 811, pour obtenir un avis médical si vous ou une personne proche présentez des symptômes d'hypothermie. Composez le 911 en cas d'urgence médicale. En attendant l'arrivée de secours, prenez soin d'une personne qui présente des symptômes d'hypothermie de la façon suivante :

- assurez-vous que ses vêtements sont secs;
- enveloppez-la dans des couvertures chaudes, sans serrer, en recouvrant bien sa nuque et sa tête;
- faites-lui boire une boisson tiède sucrée sans alcool, car l'alcool augmente la sensibilité au froid;
- évitez de la soumettre à des changements trop brusques de température, par exemple évitez de lui faire prendre un bain chaud ou de la laisser à proximité d'une source de chaleur intense;
- suivez à l'aide d'un thermomètre l'évolution de sa température; gardez-la éveillée et immobile.



Source : Urgence Québec

Nos ANNONCEURS



**Service
d'entretien E.A. enr.**

**Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE**

200, rue Bourgeois **Tél.: 819-849-6978**
Coaticook, Qc J1A 1B4 **Cell.: 819-571-0258**



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique

R. THÉRBERGE INC.

 www.iert.ca

Jean-François Thérberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

Tél./ Téléc. : 819 849-2000



Gary Caldwell
Président



Caldwell Bio Fermentation Canada Inc.
579, chemin de la Rivière, Ste-Edwidge
(Québec) Canada J0B 2R0



**CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK**

Toujours Présents...

284, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B7
Tél. : 819 849-6688
Téléc. : 819 849-3068
info@cfcoaticook.com

Michel Belzil
Directeur général

Jacinthe Fecteau
Directrice des services aux familles



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca

ULTRA ACCOMMODATION **S. Grégoire**

Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie

Aussi disponible:



Comptoir postal

1324, ch. Favreau
Sainte-Edwidge, Qué
J0B 2R0

France et Sylvain, propriétaires
Tél: 819.849.3083 / Fax 819.849.4360



**Pisciculture des
www.arpents-verts.com**

Traites pour ensemencement
Trout for restocking

346, ch. Bessette
Ste-Edwidge, Qc J0B 2R0
Tél. : (819) 849-3026

Votre caisse au bout du fil

**Accessible
7 jours sur 7**

Prise de rendez-vous,
information, transactions...

Parlez avec un conseiller :

- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

Composez le 819 849-9822.

 **Desjardins**
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Récupération

BERGERON inc.



• Achat de fer de tous genres

• Métaux non-ferreux

(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)

• Vieilles automobiles

• Appareils ménagers

(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**Pour votre
ménage
du
printemps**



BALANCE SUR PLACE

Payons comptant
à la cour de recyclage

**Offrons aussi service de
cueillette gratuitement
pour votre**

* Payons selon la quantité : 1 tonne et plus

- ➡ • entreprise
- ➡ • terrain
- ➡ • ferme
- ➡ • maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-9771